



**Société des sapeurs-pompiers de la
République et Canton du Jura**

45^{ème} Assemblée des délégués de la SSPJU

29 novembre 2025 – Clos-du-Doubs

PV de l'assemblée

Ordre du jour:

- 1. Bienvenue**
- 2. Présences/excuses**
- 3. Nomination des scrutateurs/trices**
- 4. Procès-verbal de la 44ème assemblée disponible sur <https://pompiersjura.ch>**
- 5. Modification des statuts**
- 6. Rapport du président**
- 7. Rapport du caissier / comptes 2023-2024**
- 7b. Rapport des vérificateurs**
- 8. Budget 2026**
- 9. Rapport du président de la commission technique**
- 10. Rapport de l'Association des jeunes sapeurs-pompiers AJSPJU**
- 11. Rapport du groupement des instructeurs**
- 12. Nomination des membres d'honneurs**
- 13. Propositions des SIS (à envoyer au président 10 jours avant l'assemblée)**
- 14. 46ème Assemblée des délégués le 28 novembre 2026 organisée par le SIS Courtine**
- 15. Téléthon**
- 16. Divers**
- 17. Remise du « Lion » par le commandant du SIS Val-Terbi (en uniforme)**

Déroulement de l'assemblée du samedi 29 novembre 2025

1. Bienvenue : par le président Stéphane Schmid

« Bienvenue à toutes et à tous!

Mesdames et Messieurs, chers camarades sapeurs-pompiers, en vos grades, titres et fonction, je vous souhaite à toutes et tous la bienvenue !

C'est pour moi un grand plaisir de vous accueillir ici à St-Ursanne dans le district de Clos du Doubs pour cette 45ème assemblée de la Société des Sapeurs Pompiers de la République et Canton du Jura. »

2. Présences/excuses

- Madame la Ministre du département des finances et de présidente du conseil d'administration de l'ECA Jura, Rosalie Beuret Siess
- Monsieur Sébastien Hauser, directeur de l'Etablissement Cantonal d'assurance immobilière.
- -Monsieur Didier Wicht Vice-président central de la Fédération Suisse des Sapeurs-pompiers
- Messieurs Montagna Maurizio et Galichet Cédric, de la Fédération Genevoise des sapeurs-pompiers
- Monsieur Frésard Nicolas, Représentant de l'ASPFM
- Monsieur Quentin Theiler, responsable du Domaine Installations et activités humaines à l'Office de l'environnement,
- Messieurs les inspecteurs et commandants,
- Messieurs les instructeurs,
- Chers sapeur-pompiers,
- Messieurs les Membres d'honneur,

- Ainsi que vous invités et délégués :
Stéphane vous remercie de votre présence pour cette 45ème
assemblée et vous fait part des excuses suivantes :

Colonel	Berrez	Stéphane	Directeur adjoint du SDIS 90
Inspecteur	Mosimann	John	
Monsieur	Berthold	Christophe	Vice-Président
Monsieur	Keller	Claude	Président JSP
Capitaine	Berberat	Damien	
Capitaine	Aubry	Vincent	Instructeur
Capitaine	Mathis	Rhody	Instructeur
Capitaine	Stöpfer	Michael	Instructeur
Capitaine	Maret	Frédéric	Instructeur
Capitaine	Girardin	Nicolas	Instructeur
Capitaine	Desboeufs	Nathanaël	Instructeur
Capitaine	Burkhalter	Nathan	Instructeur
Capitaine	Tatti	Romain	Instructeur
Madame	Prévot	Petra	CSSP
Monsieur	Vuilleumier	Patrick	Fédération neuchateloise SP
Monsieur	Dubois	Yves	Fédération vaudoise SP
Monsieur	Michel	Patrick	Fédération fribourgeoise SP
Monsieur	Corrado	Grassi	Fédération tessinoise SP
Monsieur	Steffen	Patrick	Association SP Haut-Valais
Monsieur	Stephan	Gerber	Fédération Bernoise
Madame	Oriet	Mélanie	Office de l'environnement
Monsieur	Portmann	Julien	Hôpital du Jura
Monsieur	Rérat	Damien	Police cantonale
Monsieur	Riat	Christophe	Délégués aux affaires communales
Monsieur	Dobler	Vincent	Membre d'honneur
Monsieur	Brahier	Bernard	Membre d'honneur
Monsieur	Huber	André	Membre d'honneur
Le SIS Basse-Allaine			
Le SIS Von Roll Casting			

Y-a-t-il d'autres excuses à votre connaissance ? Personne n'est
proposé.

Après l'assemblée Stéphane demande aux délégués qui ne l'ont pas fait
de remplir la feuille des présences qui se trouve à l'entrée, merci.

Avant l'ouverture de nos débats, Stéphane demande de vous lever afin de respecter une minute de silence en mémoire de nos camarades sapeurs-pompiers qui nous ont quittés dans l'exercice de leurs fonctions, ainsi que pour les anciens sapeurs-pompiers qui ont œuvrés pour notre noble cause.

Message autorité de Saint-Ursanne

Donc tout d'abord je donne la parole à Monsieur Jean-Paul Lachat, Maire de la commune de Clos du Doubs

Je vous remercie Monsieur Lachat pour vos messages

Ordre du jour de l'assemblée :

1. Bienvenue
2. Présences/excuses
3. Nomination des scrutateurs/trices
4. Procès-verbal de la 44ème assemblée disponible sur <https://pompiersjura.ch>
5. Modification des statuts
6. Rapport du président
7. Rapport du caissier / comptes 2023-2024
- 7b. Rapport des vérificateurs
8. Budget 2026
9. Rapport du président de la commission technique
10. Rapport de l'Association des jeunes sapeurs-pompiers AJSPJU
11. Nomination des membres d'honneurs
12. Propositions des SIS (à envoyer au président 10 jours avant l'assemblée)
13. 46ème Assemblée des délégués le 28 novembre 2026 organisée par le SIS Courtine

14. Téléthon

15. Divers

16. Remise du « Lion » par le commandant du SIS Val-Terbi (en uniforme)

Selon la convocation reçue, le comité vous propose une modification à l'ordre du jour, nous allons ajouter un point. Concernant le groupement des instructeurs, est-ce que quelqu'un demande une autre modification ?

- Pas de modifications de l'ordre du jour demandé

Le président : C'est parfait !

3. Nomination des scrutateurs/trices

Après cette information d'introduction revenons au déroulement de notre assemblée

Et pour pouvoir délibérer et compter les voix je vous propose de nommer 2 scrutateurs :

1. Daniel Lamanna
2. David Périat

Merci à nos 2 scrutateurs.

Y a-t-il d'autres propositions ?

La Majorité à 32 personnes, 62 droits de vote

4. Procès-verbal de la 44^{ème} assemblée

Stéphane : Le procès-verbal de l'assemblée 2024 a été posté sur notre nouveau site ainsi que les propositions de modifications des statuts.

Le SIS FMC : demande justification du PV 2024, sur le droit de vote, est noté 6 personnes et nous donnons le droit de vote qu'à 3 personnes. A discuter au point suivant « modification des statuts ».

Stéphane : Quelqu'un souhaiterait-il que nous procédions à la lecture de ce PV ?

Parmi vous, est-ce que quelqu'un aimerait prendre la parole ?

Je vais procéder au vote.

Approbation du PV 2024 à la majorité.

Stéphane : Merci à son auteur 😊

5. Modification des statuts

Voilà un premier travail effectué par votre comité cette année mais cela est nécessaire pour la bonne marche de notre association.

Je passe la parole à Michael pour une information sur les modifications proposées

[Apparition dans le PV uniquement des Modifications des articles 15, 18 et 22, pour plus de lisibilité du document.](#)

« STATUTS

Modifications 2025: suppression (texte barré)

proposition de modification/adjonction (en rouge)

Article 15

L'Assemblée des délégués se compose:

*a) de ~~six~~ **trois** représentants par SIS;*

b) de deux représentants de chaque SIS d'entreprise;

c) de deux représentants de chaque association ou groupement
siégeant au Comité cantonal;

d) des membres du Comité cantonal;

e) des instructeurs et des experts;

f) des membres d'honneur;

g) des membres individuels;

h) des membres passifs et autres sapeurs-pompiers et invités.

Les représentants et membres, sous lettres **a-d**, ont droit de vote, ceux désignés sous lettres **e-h** assistent avec voix consultative.

~~Le repas de trois délégués est pris en charge.~~ La SSPJU prend à sa charge trois repas par SIS plus ceux des invités, sauf ceux des invités du SIS organisateur. Tous les membres des SIS peuvent participer à l'Assemblée mais le repas de seulement trois d'entre eux sera payé par la SSPJU, les autres étant à la charge du SIS concerné. A ce propos, une facture sera envoyée avant l'Assemblée aux SIS qui souhaitent inscrire des personnes supplémentaires pour le repas. Cette facture devra être réglée avant la tenue de l'Assemblée.

Article 18

Le Comité cantonal se compose de membres actifs, soit:

- du bureau de la SSPJU;
- d'un représentant par district, désignés par l'association de district;
- d'un représentant désigné par le Groupement des instructeurs sapeurs- pompiers du Jura;
- **d'un coordinateur de la Commission technique** ~~d'un représentant désigné par la Commission technique;~~
- d'un représentant des corps ou groupement(s) de jeunes sapeurs-pompiers.

Au besoin, un représentant de l'Etablissement cantonal d'assurance immobilière et de prévention de la République et Canton du Jura peut être invité à l'une ou l'autre séance. Il dispose d'une voix consultative.

La durée maximale du **mandat** des personnes siégeant au Comité cantonal est de 15 ans, **soit trois périodes de cinq ans avec réélection tous les cinq ans**. Tout membre âgé de 65 ans voit son mandat prendre fin à l'Assemblée des déléguées suivante.

Article 22

La Commission technique n'est pas active en permanence en tant que telle. Elle est représentée au sein du Comité cantonal par une seule personne (coordinateur), lequel s'entourera des spécialistes nécessaires selon les mandats attribués ou les besoins. Le cas échéant, le coordinateur fera appel à un représentant par district et un représentant de l'ECA-Jura.

~~La Commission technique (dénommée ci-après CT), qui compte 9 membres actifs, est nommée par le Comité cantonal. Chaque district doit être équitablement représenté. Les centres de renfort du canton ont un représentant d'office.~~

~~Au besoin, un représentant de l'Etablissement cantonal d'assurance immobilière et de prévention de la République et Canton du Jura peut être invité à l'une ou l'autre séance de la Commission technique. Il dispose d'une consultative.~~

~~La durée du mandat des membres de la Commission technique est de 5 ans. Les membres sortant de charge sont rééligibles immédiatement. La durée de représentation est limitée à 3 mandats.~~

~~Tout membre âgé de 65 ans voit son mandat prendre fin à l'Assemblée des déléguées suivante. Le président de la CT est nommé par le Comité cantonal. Le secrétaire du Comité cantonal peut également fonctionner comme secrétaire de la CT.~~

~~Ces statuts entrent en vigueur dès leur acceptation par l'Assemblée des déléguées.~~

~~Au nom de l'Assemblée des déléguées:~~

~~Le président cantonal: Le secrétaire~~

Annexe: modifications

Modification des articles 15, 18 et 22 à l'Assemblée des déléguées de Saint-Ursanne, le 29 novembre 2025 »

Stéphane : Merci Michael

Après ces précisions quelqu'un souhaite-il la lecture des modifications des statuts ?

Michael propose le débat pour la modification des statuts et les repas de l'assemblée.

- Débat ouvert pour la modification des statuts au sujet des votes :

SIS FMC : reçu les modifications des statuts, et relève les points suivants :

- Article 22 n'apparaît pas ;
- Article 15 : 3 représentants aux SIS
- Article 15 : le repas de 3 délégués est pris en charge, mais les SIS sont représentés par 6.
- Factures envoyées en avance alors que les statuts n'ont pas été validés.
- Article 15 : Demande du SIS FMC de refuser les modifications qui sont demandés par le comité dans les statuts, et demande au comité de réfléchir au sens qu'ils veulent donner aux sapeurs-pompiers jurassiens.
- Stéphane propose de notifier dans le cahier des charges et plus dans les statuts, les histoires de repas.
- Une proposition sera faite concernant l'article 15 pour l'année prochaine.

Vote article 15 : sera repris au comité et referont une proposition l'année prochaine.

Favorable : 46 accepté

Avis contraire : 0

Abstention : 0

Stéphane : On reviendra avec une autre proposition l'année prochaine pour l'article 15.

Article 18 et 22 :

Accepté : à la majorité

Contraire : 0
Abstention : 10

6. Rapport du président

« Mesdames et Messieurs, chers collègues sapeurs-pompiers, en vos titres et fonction,

Nous entamons une nouvelle année avec des défis importants pour l'avenir des sapeurs-pompiers jurassiens. Le Bureau et le Comité ont géré les affaires courantes tout en travaillant sur des dossiers stratégiques en lien avec nos présidents de groupes et la réorganisation cantonale.

La Commission technique

Les formations en collaboration avec l'ECA pour l'accès au magasin central se sont déroulées avec succès. Les premières commandes tests ont été réalisées avec satisfaction. Bien sûr, comme pour toute nouveauté, quelques ajustements seront nécessaires, mais nous visons un démarrage officiel en janvier 2026.

Quant à la Commission technique en elle-même, elle a été dissoute en tant que telle et pourra être recrée au besoin et en fonction des mandats que nous pourrions avoir. Alain Pache restera au Comité pour être informé des affaires courantes. Encore un grand merci aux membres de cette commission pour le travail qu'ils ont produit durant toutes ces années.

Groupement des instructeurs

Le groupement se porte bien et s'enrichit de nouveaux instructeurs qui vous seront présentés lors du rapport d'Antoine. Nous remercions chaleureusement ceux qui terminent leur mandat pour leur engagement, et félicitons ceux qui assument de nouvelles responsabilités.

Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP)

Une réorganisation complète des quatre sections est en cours. L'objectif est d'harmoniser la formation et l'encadrement de nos jeunes. Pour cela, nous avons décidé de dissoudre l'association actuelle et de créer une structure alignée sur les futures régions de notre organisation cantonale. Un représentant des quatre responsables siègera au comité de la SSPJU pour assurer la transmission des informations. Les formations cantonales seront organisées par l'ECA en collaboration avec les instructeurs.

Actions et représentations

Cette année, nous avons participé à plusieurs événements, notamment à la Foire du Valais à Martigny, où les pompiers jurassiens étaient présents sur le stand de la Fédération suisse des sapeurs-pompiers, stand qui a marqué les esprits, tout comme notre TP6000 qui a fait sensation. Nous avons également remis un chèque de 4'000 CHF aux pompiers sinistrés de Blatten, témoignant de notre solidarité. Sur le plan national, deux membres du comité ont représenté le Jura à l'assemblée de la Fédération suisse des sapeurs-pompiers à Baden, où nous avons salué le départ de Laurent Wehrli après plus de 20 ans de présidence.

Point important : intégration de Moutier

En 2026, nous accueillerons non seulement la section JSP de Moutier, mais également son centre de renfort dans le Jura. Conformément aux statuts, nous devons procéder à un vote pour admettre un nouveau membre au sein de la SSPJU:

Je vous remercie pour votre attention et votre engagement. Félicitations et bienvenue au CRISM et à son commandant Frédéric Maret »

- Favorable : majorité absolue
- Avis contraire : 0
- Abstentions : 0

7. Rapport du caissier / comptes 2023-2024

Stéphane : Pour ce point, je passe la parole à Silver pour la présentation des comptes.

*« Monsieur le Président,
Madame la Ministre,
Monsieur le directeur de l'ECA,
Messieurs les inspecteurs,
Mesdames et Messieurs les invités d'honneurs,
Chers collègues de bureau, du comité et des commissions de la SSPJU,
Mesdames et Messieurs les Officiers, Sous-officiers et Sapeurs-pompiers,
Mesdames et Messieurs,*

Je sais ce que vous pensez : - Encore des chiffres et des tableaux Excel. Considérez cette présentation comme un film d'action financier : il y a des hauts, des bas, des moments où l'on se demande « mais où est donc passé notre argent (le fameux trou noir du budget apéro...) », dans

les films d'action en général, c'est souvent le héros qui l'emporte... cela ne sera malheureusement pas le cas pour notre société cette année.

Rappelons-nous, l'année passée, nous avons géré nos finances avec une précision chirurgical, et parfois, la chance d'un joueur de loto.

Alors accrochez-vous, avant de plonger dans les détails du bilan financier de l'année 2024 et du compte de résultat. Respirez, buvez un coup et n'oubliez pas : la seule personne ici qui connaît vraiment la différence entre un actif et un passif est celle qui passe plus de temps avec nos tableurs excel qu'avec sa famille.

Je tiens encore à remercier les vérificateurs des comptes ainsi que la fiduciaire ACBJ, Madame Jessica Bercier pour son travail, sa disponibilité, son professionnalisme, qui m'ont grandement aidé à l'élaboration de la comptabilité 2024 et du budget 2026 de la SSPJU que je vous présente comme suit : »

Pas de compléments demandés

Merci à Silver pour cette présentation, y-a-t-il des questions ?

Pas de question, nous pouvons donc passer à la décharge des comptes 2023 -2024.

Décharge caissier :

- Favorable : majorité absolue
- Avis contraire 0
- Abstention : 0

Décharge rapport vérificateur :

- Majorité absolue

Acceptation compte :

- Accepté
- 1x abstention

Je vous remercie et nous pouvons passer au point suivant qui est le rapport des vérificateurs des comptes qui sont : **Anthony Voillat et Ludovic Marchand.**

Comptes 2023-2024



Comptes 2023

Les comptes 2023 couvrent la période comptable de la société qui correspond à l'année civile 2023

Les comptes 2023 se présentent comme suit :

N°	Libellé	Dépenses	Recettes
	Comité, CT, Indemnités	15'866.90	
	Vérificateur des comptes	0.00	
40	Indemnités et déplacements	15'866.90	0.00
41	Frais d'assemblée	4'140.00	0.00
	Site Internet	1'071.25	
	Frais de bureau et frais divers	792.90	
	Frais fiduciaire et comptable	302.00	
47	Frais administratifs	2'166.15	0.00
	Groupement romand/FSSP	440.00	
	Subside ECA 2023		5'900.00
	Ass. Districts		9'708.00
	AJSP JU	1'000.00	
60	Cotisations	1'440.00	15'608.00
	Intérêts produits des comptes		27.50
68	Produits divers	0.00	27.50
	Frais bancaires	67.50	
	Mouvement extraordinaires	3'513.40	
69	Charges diverses	3'580.90	0.00
	Total charges et Produits	27'193.95	15'635.50
	Bénéfice/Perte		11'558.45

L'évolution du bilan entre le 31.12.2022 et le 31.12.2023 se présente comme suit :

BILAN AU 31.12.2022

Actif		Passif	
Caisse	0.00	Créanciers	2'992.65
BCI c/c CH15...99 4	6'208.25	Passifs transitoires	3'824.65
BCI ép. CH19...92 9	5'997.85	Capital	18'585.90
Actifs transitoires	13'829.40	Bénéfice 2022	632.30
Total actif	26'035.50	Total passif	26'035.50

BILAN AU 31.12.2023

Actif		Passif	
Caisse	0.00	Créanciers	0.00
BCI c/c CH15...99 4	4'493.90	Passif transitoires	4'400.00
BCI ép. CH19...92 9	1'024.85	Capital	19'218.20
Actifs transitoires	6'541.00		
Perte 2023	11'558.45		
Total actif	23'618.20	Total passif	23'618.20

Budget 2024

Le budget 2024 reprend dans les grandes lignes le contenu du dernier budget 2023, avec quelques ajustements.

N°	Libellé	Dépenses	Recettes
30	Comité, Caissier, ...	6'500,00	
	Commission technique	1'500,00	
	Vérificateurs des comptes	100,00	0,00
	Indemnités et déplacements	8'100,00	
31	Assemblée des délégués	4'000,00	0,00
32	Site internet	1'000,00	
	Matériel de bureau	300,00	
	Frais divers	300,00	
	Frais administratifs	1'600,00	0,00
33	Groupement romand / FSSP	750,00	
	Subside ECA 2023		2500,00
	Ass. Districts		14773,00
	Divers	350,00	
	AJSPJU	1'000,00	
	Cotisations	2'100,00	17'273,00
34	Intérêts des comptes		10,00
	Produits divers	0,00	10,00
35	Divers et frais de comptes	0,00	
	Charges divers	0,00	0,00
	Total charges et produits	15'800,00	17'283,00
	Bénéfice/Déficit		1483,00

7b. Rapport des vérificateurs

Merci à vous pour votre rapport qui sera annexé au PV, y-a-t-il des questions ?

«_Rapport des vérificateurs des comptes de la SSPJU pour son AG du 29 novembre 2025

A l'attention de l'assemblée générale,

Mesdames, Messieurs les membres de la SSPJU,

Conformément aux statuts de la Société des Sapeurs-Pompiers du Jura et à votre mandat, nous soussignés, avons procédé à la vérification de la comptabilité tenue par son caissier, Monsieur Silver Frésard, pour l'exercice allant du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Notre contrôle s'est porté sur les points suivants :

- *L'exactitude des écritures : Nous avons vérifié la concordance entre les pièces justificatives (factures, quittances, relevés bancaires) et les enregistrements dans les livres de comptes.*
- *La situation financière : Nous avons examiné le compte de résultats (recettes et dépenses) et le bilan de la Société au 31 décembre 2024.*
- *Le respect des statuts : Nous nous sommes assurés que les dépenses engagées sont conformes à l'objet de la SSPJU et aux décisions du Bureau et du Comité.*

Pour donner suite à cette vérification, nous attestons que :

- 1. La comptabilité est tenue de manière claire et régulière*
- 2. Les comptes présentent une image fidèle et sincère de la situation financière de la SSPJU.*
- 3. Nous n'avons relevé aucune anomalie significative ni de dépense injustifiée*
- 4. Le solde de caisse et de banque au 31 décembre 2024 correspond aux chiffres annoncés.*

En conséquence de ce qui précède, et après avoir constaté la bonne gestion des finances de la Société par Monsieur Silver Frésard ainsi que de la fiduciaire ACBJ à Undervelier.

Nous recommandons à l'Assemblée Générale de :

- *Donner décharge complète au caissier, Monsieur Silver Frésard, pour sa gestion de l'exercice 2024.*

Nous tenons à remercier le Caissier et Jessica Bersier pour leur collaboration et la clarté des documents présentés.

Fait à Courchapoix, le 29 novembre 2025.

Vérificateur n° 1 SIS Val Terbi / Le Vérificateur suppléant SIS Clos du Doubs

Anthony Voillat

Ludovic Marchand »

Stéphane : Pas de question, nous pouvons donc passer à la décharge des vérificateurs de compte par un vote.

Je vous remercie nous pouvons passer au point suivant qui est le budget 2026. Silver je te redonne la parole.

8. Budget 2026

Budget 2026

Le budget 2026 reprend dans les grandes lignes le contenu du dernier budget 2025, avec des ajustements, regroupement de poste et ajout.

N°	Libellé	Dépenses	Recettes
30	Comité, Caissier, CT...	12'500,00	
	Vérificateurs des comptes	100,00	
	Indemnités et déplacements	12'600,00	
			0,00
31	Assemblée des délégués	4'600,00	0,00
32	Site internet	1'000,00	
	Matériel de bureau	200,00	
	Frais fiduciaire	300,00	
	Frais divers	200,00	
	Frais administratifs	1'700,00	0,00
33	Groupe romand / FSSP	450,00	
	Subside ECA 2024		2'500,00
	SIS Centre de renforts		14'500,00
	Divers	100,00	
	AJSPJU	0,00	
	Cotisations	550,00	17'000,00
34	Intérêts des comptes		0,00
	Produits divers	0,00	0,00
35	Divers et frais de comptes	70,00	
	Charges divers	70,00	0,00
	Total charges et produits	19'520,00	17'000,00
	Bénéfice/Déficit		2'520,00

Merci à Silver pour budget, y-a-t-il des questions ? Pas de question, nous pouvons donc passer à l'acceptation du budget 2026

- Pour : accepté à la majorité
- Avis contraire : 2
- Abstention : 2

9. Rapport du président de la commission technique

Je vous remercie et nous pouvons passer au point suivant notre ordre du jour, le rapport du président de la commission technique

« Rapport de la commission technique 2025

Mesdames, Messieurs, dans vos titres et fonctions respectives, je vous salue.

Par ces quelques lignes, je vous fais le compte rendu sur les activités de la commission technique pour 2025.

Les activités sont très succinctes, nous n'avons pas eu de mandat pour 2025. Suite à l'acceptation des statuts, la commission technique est dissoute et passe en veille avec un coordinateur technique au comité de la SSPJU.

Je vous souhaite déjà de belles fêtes de fin d'années à vous et vos familles »

Alain Pasche

Je tiens encore à remercier Alain et à toutes les personnes de la commission technique pour le travail fourni.

10. Rapport de l'association des jeunes sapeurs-pompiers AJSPJU

Pour ce point, je passe la parole à Claude. *(Claude absent, discours envoyé par mail)*

« Bonjour à tous

Voilà 1 année que j'ai repris le poste de président des JSP Cantonaux.

1 année pleine de rencontres et de défis

Les JSP des 3 sections ont participé à 2 modules le 1^{er} à Saint-Ursanne au mois de Juin et le 2^{ème} en septembre à Boncourt, je remercie les personnes et le 2 SIS pour la mise à disposition du matériel et des emplacements.

Je remercie aussi la section JSP de la vallée de Delémont pour l'organisation du Drago Challenge qui a eu lieu en septembre sur le site des Matériaux Sabag à Delémont.

Qui a réuni les Sections JSP Ajoie, Franches-Montagnes, Delémont, Moutier et de Saint Hippolyte en France

Durant l'année j'ai été invité à une rencontre avec le Groupement des JSP du canton de Vaud. Ce fût une matinée riche en échanges.

Maintenant je laisse ma place pour une réorganisation entre La SSPJU et l'ECA.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une bonne journée et de bonnes fêtes de fin d'année à vous et à vos familles. »

*Président JSP
Keller Claude*

Merci à Claude pour ce rapport

11. Rapport groupement des instructeurs

« Assemblée de la SSPJU du 29.11.2025, St-Ursanne

3ème rapport du Groupement des Instructeurs Jurassiens

*Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les membres du comité,
Madame la Ministre,
Monsieur le directeur de l'ECA,
Messieurs les inspecteurs,
Messieurs les instructeurs,
Tous les invités en vos titres et fonctions,
Chères amies, chers sapeurs-pompiers,*

Permettez-moi de vous saluer au nom du Groupement des Instructeurs Jurassiens.

L'année 2025 est un millésime exceptionnel pour les instructeurs jurassiens.

L'année dernière, je vous annonçais 9 réussites à la phase 3. Cette année, je suis ravi de vous annoncer 2 nouvelles réussites :

- Iovine Silvio*
- Nardin Tony*

De plus, les 9 candidats de l'année dernière ont suivi le cours de base d'instructeur et ont tous réussi. Le comité de la SSPJU a le plaisir de leur remettre un petit présent pour les féliciter et les remercier de leur engagement et de leur investissement personnel. Je les invite à se présenter sur scène :

- Clerc Nathan*
- Aubry Vincent*
- Bibler Valentin*
- Burkhalter Nathan*
- Desboeufs Nathanaël*
- Girardin Nicolas*
- Marquis Boris*
- Mathis Rhody*
- Stöpfer Michael*

Avec déjà quelques candidats qui ont entamé leur formation pour 2026, nous pouvons affirmer que le nombre d'instructeurs jurassiens approche des objectifs fixés par l'inspectorat. C'est une excellente nouvelle pour maintenir le niveau de formation élevé que nous nous efforçons de vous offrir.

Nous espérons toujours, un jour, accueillir la première instructrice sapeur-pompier du canton du Jura.

Le groupement des instructeurs souhaite à nouveau féliciter Xavier Dobler pour sa nomination au poste de co-inspecteur cantonal. Nous sommes impatients de collaborer avec lui pour relever les défis à venir.

Je tiens à vous rappeler que tous les instructeurs sont à votre disposition pour l'instruction dans vos SIS et se feront un plaisir de partager leurs connaissances au profit des pompiers jurassiens. Pour profiter de cette offre gratuite, veuillez transmettre vos demandes à Alfonso dès que possible, et nous ferons tout notre possible pour trouver les instructeurs nécessaires.

En cette période de fêtes, je vous souhaite, ainsi qu'à vos familles, de belles fêtes de fin d'année et une excellente année 2026, remplie de joie, de santé et de bonheur. »

*Antoine Seuret
Représentant groupement des instructeurs*

12. Nomination des membres d'honneur

Cette année, nous n'avons pas de nouveaux membres d'honneurs à remercier mais ce n'est que partie remise.

13. Proposition des SIS

A ce jour nous n'avons reçu aucune proposition, ...

14. 46^{ème} assemblée des déléguées le 28 novembre 2026 organisée par le SIS Courtine

Merci de prendre note que l'assemblée 2026 se déroulera à La Courtine dans le district des Franches-Montagnes **le 28 novembre 2026.**

15. Téléthon

Pour le téléthon, Stéphane passe la parole à Madame Bartlomé qui va nous dire quelques mots sur la manifestation de cette année.

Merci beaucoup Madame Bartlomé et c'est toujours avec grand plaisir que les pompiers participent au Téléthon.

Nous arrivons gentiment au terme de notre assemblée, avec le point des divers

16. Divers

Dans les divers nous avons Monsieur Didier Wicht vice-président du comité central de la FSSP qui va nous dire quelques mots, Didier

*« Remerciement de notre présence à la foire du Valais
Développement côté Romandie du sapeurs-pompiers permanent.
Ont mis sur pieds des statuts pour reconnaissance de l'association*

faitière des sapeurs-pompiers. Pour développer monde du permanent. »

Merci Didier pour ton message et le soutien de la FSSP

C'est avec un très grand plaisir que Stéphane donne la parole pour le mot de la fin, à Madame Rosalie Beuret Siess, Ministre du département des finances et de présidente du conseil d'administration de l'ECA Jura.

*« Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Délégués des SIS,
Monsieur le Directeur de l'ECA Jura,
Messieurs les Inspecteurs, Experts et Instructeurs,
Messieurs les Membres d'honneur,
Monsieur le Représentant de la Fédération Suisse des sapeurs-pompiers,
Mesdames et Messieurs les Représentants des autorités communales,
Chers sapeurs-pompiers, Chères sapeuses-pompières,
Mesdames et Messieurs en vos titres, grades et qualité,
Chers invités,*

Merci de votre invitation ! C'est toujours un réel plaisir d'être parmi vous pour cette Assemblée, un moment important de partage et d'échanges. En tant que ministre en charge des sapeurs-pompiers et présidente du conseil d'administration de l'ECA Jura, j'ai le plaisir de vous adresser les salutations les plus cordiales du Gouvernement et de l'ECA Jura. Je tiens aussi, en leur nom, à saluer votre engagement et à vous remercier pour le travail remarquable que vous accomplissez au service de la population jurassienne.

La collaboration entre la SSPJU et l'ECA Jura est excellente, ce qui me réjouit. Elle repose sur la confiance, le dialogue et cette volonté commune de faire vivre et évoluer notre modèle de milice des sapeurs-pompiers jurassiens. Ce modèle, vous en êtes les piliers, et il ne peut fonctionner que grâce à votre mobilisation et votre sens du service. Permettez-moi de revenir brièvement sur quelques dossiers importants.

Tout d'abord le renforcement de la structure d'inspection. Nous aurons la chance d'accueillir début février 2026 le major Xavier Dobler, qui rejoindra l'inspectorat en tant que co-inspecteur. Cet engagement vise à renforcer la structure jusqu'au départ à la retraite du lieutenant-colonel John Mosimann. Dès février 2026, Messieurs

Mosimann, Mamie et Dobler formeront ensemble le trio des co-inspecteurs cantonaux.

Je félicite chaleureusement le major Dobler pour cette nomination et lui souhaite plein succès dans ses nouvelles fonctions.

Suite à l'engagement du major Xavier Dobler, le poste d'inspecteur d'arrondissement a été mise au concours. Il ne reste que quelques jours pour postuler et je ne peux que vous encourager à saisir cette opportunité !

Un autre dossier qu'il s'agit de relever est bien sûr, l'accueil du corps des sapeurs-pompiers de Moutier. Les bases légales sont désormais validées, selon un accord entre toutes les parties que je remercie. Après le passage du dossier au Gouvernement, en commission parlementaire et enfin deux lecteurs au Parlement jurassien, nous pouvons souhaiter la cordiale bienvenue au corps des sapeurs-pompiers de la ville de Moutier dans le système jurassien de défense incendie. Une étape importante, et une belle avancée pour notre organisation.

Il me plaît aussi de relever le développement favorable au niveau des instructeurs. Après une année 2024 déjà très riche, 2025 confirme la dynamique positive avec l'arrivée de deux nouveaux futurs instructeurs fédéraux, Messieurs Tony Nardin et Silvio Iovine. Je leur souhaite, à tous deux, la bienvenue dans la famille des instructeurs jurassiens.

J'encourage par ailleurs l'inspectorat à poursuivre la mise en place des règles claires et transparentes, tant pour le développement que pour les départs à la retraite, afin de garantir une planification sereine et durable.

La centrale d'achat et comme l'a énoncé le Président, est en ligne et a reçu ses premières commandes.

Enfin, je ne peux terminer cette liste sans évoquer la réforme des structures de la défense incendie. Aujourd'hui, la réflexion se poursuit au sein de deux commissions. Cette réforme est exigeante, mais elle est indispensable pour répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain. Comme je l'ai dit à plusieurs reprises : cette réforme se fera avec vous et non sans vous. Votre expertise, votre connaissance du terrain et votre engagement sont essentiels.

Au regard de ces éléments et j'espère que vous partagerez mon appréciation, je suis convaincue que le monde pompier jurassien évolue dans la bonne direction, et je tiens à vous en remercier.

Au-delà des projets et des réformes, rien ne serait possible sans vous. Votre engagement est la clef de voûte de notre système de milice. Votre disponibilité, votre sens du devoir et votre courage sont précieux pour toute la population.

Je veux aussi remercier chaleureusement vos familles, qui partagent avec vous cette charge et vous soutiennent dans votre engagement.

A l'approche des fêtes, je vous souhaite, à vous et à vos proches, un Joyeux Noël, ainsi que mes meilleurs vœux de bonheur, de joie et de santé pour la nouvelle année.

Que 2026 vous apporte satisfaction dans vos vies privées, professionnelles, associatives et bien sûr, au sein de vos SIS.

Je vous remercie de votre attention. »

Merci Madame la Ministre pour votre discours

17. Remise du « Lion » par le commandant du SIS Val-Terbi

Et nous voici au dernier point de notre ordre du jour qui est la remise du « lion »

Anthony Voillat organisateur de la dernière assemblée le transmet à Ludovic Marchand pour cette année.

Bravo Messieurs ! Merci !

Finalement je tiens encore à remercier le SIS Clos du Doubs pour l'organisation de cette assemblée 2025 ainsi que la Commune du Clos pour nous avoir accueilli.

Encore merci à tous pour votre présence et c'est autour d'un verre de l'amitié que je vous propose de continuer cette journée . Je clos cette assemblée générale 2025. »

Auteur du PV : La secrétaire

